

L'ÉROSION DES DUNES

Cédric Bouchet



raconter la vie

[Témoignage recueilli par Pauline Miel.]

J'ai toujours suivi le système d'apprentissage

Je suis originaire des Deux-Sèvres, j'ai grandi dans un village de moins de 2 000 habitants. Je ne viens pas d'une famille de forestiers : mon père était ouvrier, il conduisait une machine. Après un accident, il a pris la gérance d'une station-service avec ma mère dans une petite ville d'environ 10 000 habitants où nous nous sommes installés. Après une seconde générale, je me suis dit que j'aimais bien le milieu naturel, surtout les bois, la mer aussi, je connaissais bien Noirmoutier... où j'appréciais les balades dans ses forêts domaniales. C'était décidé, je travaillerai en forêt. J'ai passé des diplômes forestiers ; un BEP en région Centre puis un bac pro en région Champagne Ardennes et ensuite un BTS dans le sud-ouest à Bazas, en Gironde. J'ai toujours suivi le système d'apprentissage qui pour moi est une voie plus que valorisante et formatrice pour accéder à des métiers techniques. Lors de mes deux premiers diplômes, j'étais apprenti dans une exploitation forestière. Je coupais du bois de chauffage ou encore des grumes de chênes, pins ou peupliers et débardais des petites ou grandes longueurs avec des tracteurs. Très vite, j'ai encadré une petite équipe sur les chantiers et parfois même réalisé des formations accélérées en abattage pour des adultes. Ces premières années m'ont convaincu que j'avais fait le bon choix pour mon orientation. En BTS, j'étais apprenti au Conseil Général des Deux-Sèvres. L'une de mes missions était en lien avec la randonnée. J'ai pu réaliser un plan de gestion pour une voie verte d'une trentaine de kilomètres et mettre en place des méthodes de suivi et d'entretien pour ces milieux environnants notamment par le biais du bois énergie. Alors que je me destinais plutôt à rejoindre le monde forestier privé, embarqué par un ami de promotion, je me suis présenté au concours de technicien opérationnel forestier de l'Office national des forêts (ONF) que j'ai obtenu tout comme lui en 2006. J'avais vingt ans, j'en ai trente-deux aujourd'hui et j'occupe le poste de mes rêves sur le littoral.

Je ne suis pas arrivé sur le bassin d'Arcachon directement, je pensais d'ailleurs qu'il s'agissait d'un poste de fin de carrière. J'ai commencé ma carrière de forestier en tant qu'agent patrimonial [technicien forestier territorial, aujourd'hui] à Étain en Lorraine. Ce n'était pas loin de Metz, mon amie a pu me rejoindre et poursuivre ses études à la fac. La Lorraine, c'était une bonne école et je suis bien heureux d'avoir pu y travailler. L'Est c'est vraiment formateur : richesse des milieux, des collègues, des gens en général...

J'ai géré onze forêts communales durant trois ans puis à la suite d'une réorganisation je suis devenu responsable environnement à l'agence de Verdun, je travaillais sur six unités territoriales. Mes activités étaient diverses dans ce domaine et j'y ai noué de nombreux partenariats, notamment avec l'ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques). Dans ce domaine, que j'affectionnais tout particulièrement, mon rôle était de sensibiliser les collègues à la protection des milieux humides, la gestion des étangs domaniaux et leur mise en conformité avec la loi sur l'eau. Mon but était de préserver les cours d'eau en forêt, les milieux humides et bien sûr les espèces menacées, comme les écrevisses à pattes blanches... nos autochtones qui étaient en train de disparaître face à leurs concurrentes provenant des Amériques. Au début du partenariat avec l'ONEMA, seulement deux stations étaient connues en Meuse ! À force de chercher, on en a retrouvé six en forêt, c'est le seul milieu où il en subsistait car celle-ci les protégeait des intrants chimiques de l'agriculture. D'autres ont été découvertes depuis. On a monté une formation destinée aux collègues pour la préservation des cours d'eau dans le cadre des exploitations forestières, notamment par les méthodes de franchissement. Fort de ces échanges, j'avais demandé un détachement à l'ONEMA sur un poste de responsable départemental dans le Lot. Bien sûr, ce poste me tentait, non seulement pour la chaleur et la beauté du Lot mais le projet me passionnait ! J'ai monté un dossier et j'ai postulé, ma candidature fut validée ; malheureusement, le ministère a plafonné les emplois – pas de poste et fini le Lot, pour moi.

Finalement, c'était une chance car cela m'a permis d'arriver en 2011 sur le poste de technicien forestier territorial à La Teste, avec des enjeux diversifiés qui me plaisaient, et me plaisent de plus en plus ! Mon amie était ravie de me suivre dans cette région magnifique, très accueillante et il faut le

dire au climat plus doux que celui de la Lorraine !

Sur le Bassin d'Arcachon

Nous sommes deux techniciens forestiers territoriaux à gérer une forêt d'un peu plus de 2 000 hectares, une autre de 150 et une base aérienne d'environ 900. Le découpage de nos postes n'est pas classique mais très fonctionnel sur ce territoire. Chacun a des missions qui lui sont dévolues sur l'ensemble des forêts ; il n'y a pas de notion de secteur. Mon collègue s'occupe des coupes, des travaux et de la DFCL (Défense des Forêts Contre les Incendies) et moi surtout de la gestion dunaire, de l'accueil du public, du suivi des érosions, des concessions et de la chasse. Mon temps est réparti entre la forêt et la dune, qui sont intimement liées. Selon la période de l'année, les travaux sont différents : en hiver les travaux dunaires, la gestion forestière et la chasse. Au printemps, il faut préparer la saison avant l'ouverture des postes de secours. Tout doit être prêt pour début juillet. L'été, il s'agit surtout de maintenance et de surveillance. À l'automne, on prépare les budgets et projets de la saison suivante – je travaille en permanence avec trois ouvriers de l'ONF, surtout en mise à disposition et en avant saison, leur nombre peut monter jusqu'à dix car l'enjeu est très important et les chantiers sont nombreux et régulièrement amplifiés à la suite d'érosion marine. Nous accueillons des milliers de vacanciers et les travaux sur les plans plages, sur les pistes cyclables et dunaires sont primordiaux. Sur les jours d'affluence, on dénombre pas moins de 10 000 véhicules par jour sur l'ensemble des 4 plans plages que compte la forêt domaniale de La Teste. Cela fait du monde sur site !

L'ONF gère la forêt et le cordon dunaire, le but n'est pas ici uniquement la production de bois mais également l'accueil du public et la protection du littoral. À l'origine, il y avait seulement du sable et des zones humides, il fallait fixer la dune puis assainir la lande en ensemençant notamment avec des pins. Au XIXe siècle, l'homme a ici modelé le paysage, a fixé les dunes car le sable ne cessait d'avancer, il recouvrait la forêt et envahissait les villages. La forêt domaniale de La Teste actuelle a été acquise tardivement car auparavant les boisements gérés par les Eaux et Forêts se situaient sur l'intégralité d'Arcachon et de Pyla-sur-Mer.

De par sa situation à la sortie du Bassin d'Arcachon, une multitude d'acteurs

et de partenaires interviennent sur cette forêt, qui d'ailleurs, est candidate au label « Forêt d'Exception® » avec la forêt domaniale de Lège et Garonne. Ce site est très prisé en terme de fréquentation mais également de demandes particulières (concessions, accès plage, tournages de film, etc.) Sa situation n'influe pas uniquement sur les partenariats. Les passes du Bassin d'Arcachon ont tendance à impacter les milieux dunaires et modèlent fortement le littoral.

Le suivi d'érosion

J'aime mon travail car il est très varié et concret. Je peux voir les résultats très rapidement. Le suivi d'érosion est indispensable sur ce secteur. Pour illustrer mes propos, avant Noël j'ai planté des végétaux dans une zone où il y a des blockhaus qui étaient en 1939 à 150 mètres du trait de côte ! La maison forestière de mon collègue se situe actuellement à 300 mètres du trait de côte. Elle en était à 1,2 kilomètre en 1820.

Je suis correspondant observateur de la côte Aquitaine (OCA) sur un secteur de 25 kilomètres, de la dune du Pilat jusqu'à Biscarosse. Sur ce secteur, le phénomène d'érosion est accéléré par la présence des passes du bassin qui ont un débit énorme (semblable parfois à celui de l'Amazone) et par la proximité du banc d'Arguin qui a tendance à comprimer les flux sur la côte. Lors des tempêtes, les passes charrient des branchages, troncs, souches et autres matériaux. Nous devons parfois exploiter des bois en prévision d'érosion afin d'éviter qu'ils ne se retrouvent sur la plage et dans les passes. Cela ne fait pas bon ménage avec la navigation. En 2012, nous avons exploité plus de 600 pins et extrait les souches associées qui auraient été vouées à partir à l'eau. Un recul énorme car il faut imaginer qu'en temps normal il y a la présence des milieux dunaires avant d'atteindre la forêt...

Dans le cadre de l'OCA, vingt jours par an, j'effectue des relevés pour suivre l'évolution du trait de côte annuellement mais également à la fin de chaque événement tempétueux. Je suis également l'état des plages (profil, stock sableux, forme des barres...). La plage est le premier amortisseur lors de tempête avant d'atteindre la dune, il est important donc de la connaître et de la suivre. Je peux faire des expertises. C'est un travail en réseau permettant également de nombreux échanges sur tous les sujets d'environnement

comme la montée des eaux, le réchauffement climatique... Sur mon secteur de surveillance, je passe dans des milieux urbanisés. On y observe la présence d'enrochements ou autres systèmes de fixation en dur... L'érosion est du coup accélérée par la présence de ces ouvrages, contrairement à ce que l'on pourrait penser. Dès qu'il y a un point dur cela produit des perturbations, modifie les transits sableux et les courants affouillent sous les rochers. Je n'aime pas les rochers ! Surtout lorsque l'on connaît leurs impacts et que l'on sait que le montant pour la pose de 100 mètres d'enrochement correspond quasiment au montant qui nous est alloué au niveau national pour gérer les dunes.

Il y a eu tellement de tempêtes et d'érosion sur l'hiver 2013-2014 que le suivi des érosions et la gestion dunaire sont devenus des sujets très actuels, ce qui intéresse fortement les journalistes. Notre site est très sollicité pour des tournages d'émissions : « Des racines et des ailes », « Thalassa », un JT du 20 heures sur TF1 – je suis devenu un habitué des micros et des caméras... Enfin j'essaie ! Nous veillons cependant, à maîtriser les tournages sur ces sites. Certains sont interdits, les publicités de véhicules 4x4 par exemple car cela va à l'encontre de la gestion et de la protection des milieux mis en œuvre.

La gestion dunaire

Dans le cas des érosions marines, je fais en sorte d'accompagner l'événement, pour les érosions éoliennes ce n'est pas le cas. On rentre alors dans le cœur de métier des forestiers gestionnaires de milieux dunaires.

En Aquitaine, il y a 220 kilomètres de dunes gérés par l'Office, j'en ai douze en charge. C'est une mission d'intérêt général (MIG) financée par les ministères de l'Agriculture et de l'Environnement. Depuis la tempête Xynthia, l'État a réaffirmé son implication pour la conservation des dunes qui servent parfois de digues lors des tempêtes.

Sur ces 12 kilomètres de dune je mets en œuvre ce que l'on nomme : « le contrôle souple des dunes ». Les principaux travaux consistent à couvrir les dunes de branchages pour piéger les sables, réaliser des plantations de végétaux avec l'emblématique gourbet (ou oyat, appelé également roseau des sables), stocker des sédiments à l'aide de filets brise-vent ou encore

guider et canaliser le public pour limiter leurs impacts sur les milieux dunaires. Je mets en œuvre ces techniques en hiver car mon fidèle compagnon de travail dans ce domaine est le vent... Enfin quand il est décidé à travailler ! Les hivers trop calmes ne sont pas les meilleurs pour les travaux dunaires car les transits sableux sont faibles. J'ai rarement recours aux engins mécaniques mais cela est parfois nécessaire après des tempêtes pour adoucir les crêtes de falaise d'érosion.

J'ai la chance de pouvoir observer l'inaction des hommes sur les milieux dunaires. En effet, il y a une enclave militaire de 250 hectares qui est en non gestion forestière et dunaire depuis 1956... Cette dune n'est absolument pas entretenue et du coup les sables se remettent en mouvement. Quand le sable de la dune blanche « submerge » celui de la dune grise contenant de nombreuses espèces, les espèces végétales et animales meurent : plus de plantes protégées, de lézards ocellés, de couleuvres vertes et jaunes... On perd la diversité, les habitats et les espèces prioritaires. Le sable envahit tout ! En voyant ce désastre, j'ai compris une fois de plus le sens de mon travail de gestion des dunes et que la mise « sous cloche » du milieu dunaire n'est pas concevable car ces milieux se dégradent rapidement. Je suis toutefois en contact avec eux et des propositions de gestion DFCI et de suivi de la dune leur ont été soumises.

Mon travail ne s'arrête donc pas à la limite de la forêt domaniale... Dans le même registre, j'ai lancé un projet de fixation de dune dès mon arrivée il y a cinq ans sur un secteur propriété du Conservatoire du Littoral au sud de la dune du Pilat. Ce secteur dunaire dégradé depuis les années 70-80 se situe aujourd'hui à 36 m d'une route départementale et du fait qu'il ne soit pas fixé, avance d'environ 5 m par an. Mais la mise en place a été très lente car nous sommes sur un site classé, avec de nombreux acteurs. Le projet a dû être présenté devant la commission des sites et validé par le ministère... Je rentre tout juste dans la phase opérationnelle. Cet hiver, avec nos ouvriers forestiers, nous avons modelé certains secteurs de cette dune, déposé sept hectares de branchages pour la fixer et stopper son avancée. Nous avons mis en place des andains de branchage pour jouer le rôle de brise-vent. Les plantations de gourbets sont en cours. C'est un travail délicat mais valorisant quand on voit les résultats.

Agir vite

Je suis arrivé en 2011 et chaque année je constate des changements : depuis on a perdu 100 mètres de dune par-ci, 35 mètres de dune dans la nuit par-là : nous devons donc agir vite ! Mi-avril, les érosions s'arrêtent et le 1er juillet, les plages surveillées ouvrent – Il n'y a pas à tergiverser ! Il faut donc travailler entre ces deux dates pour un bon accueil du public. Cela consiste à réunir les partenaires et obtenir les financements manquant au vu des événements, mettre en œuvre les travaux tout en respectant les procédures administratives... le timing est parfois très serré en respectant le code des marchés publics ! L'année dernière, la plage de La Lagune a reculé de 45 mètres, on a déplacé un poste de secours, on a démonté des voies sur le parking et refait les accès aux plages. Quand une route va partir à l'eau il faut la démonter, refaire les connections plus en retrait et surtout être rapide ! Les ouvriers forestiers ont installé des ganivelles (en bois de châtaignier de Dordogne) pour guider le public, installé des caillebotis pour l'accès à la plage, réaménagé le pourtour du poste de secours. Ils ont posé des traverses pour matérialiser des emplacements de stationnement, des barrières pour interdire l'accès aux chemins DFCl, des cheminements pour personnes à mobilité réduite. La particularité d'une des plages du secteur est en effet d'être équipée pour ces derniers. La descente est particulièrement large permettant la pose d'un tapis d'accès et une voie pour les véhicules 4x4 de secours. En saison, les personnes à mobilité réduite sont prises en charge au poste de secours et elles peuvent accéder à la baignade grâce à des Tiralo®.

Mon objectif est d'accueillir les touristes dans de bonnes conditions de sécurité tout en préservant les milieux naturels. Pour faciliter l'accès aux plages et limiter les piétinements, l'équipe d'ouvriers installe tous les caillebotis avant les vacances de Pâques et démonte tout à la fin des vacances de la Toussaint soit environ 1,3 kilomètre. On ne peut pas les laisser en place l'hiver. Ils doivent également les entretenir régulièrement. Au printemps, je fais un relevé des arbres présentant des branches dangereuses suite aux coups de vent de l'hiver et les élagueurs de l'Office interviennent. J'interviens préférentiellement autour des restaurants, des zones de pique-nique et sur les zones d'accueil en général. Les pins secs sont quant à eux exploités classiquement. La dune n'étant plus là pour les

préservé, sous l'effet des embruns et du sable, les pins en première ligne meurent.

Je suis un forestier atypique

En saison, il faut quotidiennement faire la « chasse » aux touristes qui s'installent n'importe où, font des feux, dégradent des caillebotis, laissent leur chien errer sans laisse et quand ils se blessent sur les ganivelles, ils nous envoient la note du vétérinaire... En moyenne, c'est plus de 1 600 avertissements et une centaine de procédures sur ce secteur en été. On travaille conjointement avec d'autres services, Police Nationale et municipale, pompiers, élus... Des tournées de surveillance sont réalisées en coopération interservices.

Je fais tout de même du martelage et avec mon collègue nous initiions la régénération progressive sur les zones d'accueil. Pour la régénération, on a laissé des semenciers qui vont encore apporter des graines pendant quatre ans ou on réalise un semis de sécurité après un léger travail du sol pour les coupes rases. On ne plante pas. Sur les parkings, les unités sont plus petites et on surveille bien les arbres pour les couper au bon moment... Ils sont parfois anciens et portent les stigmates du gemmage.

Le cœur de mon métier, c'est la gestion du littoral, sa préservation et son aménagement.

Pour l'accueil du public, je pense toujours en trois phases : l'urgent, dans dix ans et à plus long terme. C'est plus que nécessaire vu la mobilité des milieux. On travaille beaucoup sur l'information numérique. J'ai pu participer à la conception d'un sentier numérique sur la piste cyclable, l'idée était de créer un circuit en présentant divers points d'intérêt. L'application créée fonctionne sans avoir besoin de capter la 3G (ce qui est plutôt rare en forêt) et propose des photosphères à 360°, des chants et des photos d'oiseaux. Je la mets à jour, collecte des fonds photos et bientôt je vais mettre en bande-son les différents textes... C'est une bonne alternative aux panneaux ou du moins, un bon complément dans certains cas.

J'aimerais améliorer encore plus l'accueil du public car pour le moment on fait surtout face à des réadaptations liées au recul du trait de côte. J'ai de

nombreux projets : organiser des expos temporaires, imaginer des petites bibliothèques gratuites où chacun pourrait laisser ou prendre des livres comme cela se fait déjà ailleurs...

J'ai un cadre de vie exceptionnel, j'habite dans une maison forestière datant de 1855 non loin de la mer. Je travaille avec plaisir à l'entretenir et à la restaurer. Je possède un bateau pour aller pêcher... d'ailleurs je remercie mes collègues de Verdun de m'avoir offert le permis côtiers lors de mon départ. Sur le plan plus professionnel, Je travaille à la gestion du littoral avec passion et au vu de la richesse de ses milieux et des projets à initier, la perspective des années à venir m'enthousiasme !